

AVIS PUBLIC

Appel d'offres pour déneigement

La municipalité de Saint-Célestin (Paroisse) désire procéder à un deuxième appel d'offres pour le déneigement des chemins municipaux de son territoire, plus ou moins 39 km de chemin. Cet appel d'offres concerne la saison hivernale 2024-2025 et, selon la décision du conseil municipal, pour la saison hivernale 2025-2026 également, des prix sont demandés pour les deux saisons hivernales.

Le cahier de charges est disponible uniquement sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO).

Les soumissions devront être déposées, sous pli cacheté, au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture : 510, rue Marquis, Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0, pour y être physiquement entre les mains de la directrice générale et greffière-trésorière **au plus tard le lundi 19 août, avant 11 h.**

La Municipalité n'engage aucunement sa responsabilité envers les soumissionnaires du fait du présent appel d'offres. Elle peut, notamment, arrêter à tout moment le processus d'appel d'offres. Aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires ne peut être intentée contre la Municipalité.

Les questions pourront être acheminées à la municipalité au plus tard le 8 août à 12 h.

Les plaintes concernant le présent appel d'offres pourront être déposées au bureau municipal jusqu'au 31 juillet 2024.

Donné à Saint-Célestin, ce 10^e jour de juillet 2024.


Stéphanie Hinse

Directrice générale et greffière-trésorière